

Grandir

Le magazine d'ACTION ENFANCE
N° 124 / décembre 2024

ensemble

suivez-nous

Et partagez notre actualité
et nos engagements
sur Facebook, Twitter
et Instagram



« Je veux aider
le plus de monde
possible »

P. 3

Mobiliser toutes les énergies
autour des enfants

P. 4

sommaire

03 —

C'est mon histoire

« Je veux aider le plus de monde possible »

04 —

Dossier

Mobiliser toutes les énergies autour des enfants

08 —

La Fondation en actions

Retrouvez les projets et les partenariats d'ACTION ENFANCE

11 —

Au cœur des territoires

Retour sur la loi du 7 février 2022, avec Adrien Taquet

12 —

Situation éducative

Du répit pour Liam

13 —

La Fondation et vous

L'actualité de votre générosité

14 —

Comment ça marche ?

Vous avez dit capital social ?

édito



ALAIN DAVID,
Président
d'ACTION ENFANCE

Aux côtés des adultes de demain

En France, la Protection de l'enfance est de la responsabilité des Conseils départementaux qui la financent via l'Aide sociale à l'enfance.

Une partie des enfants est placée auprès d'associations ou de fondations qui s'occupent de leur prise en charge. La Fondation ACTION ENFANCE est l'une d'elles. Elle s'est donné pour mission, depuis sa création en 1958, de protéger et de faire grandir ensemble des frères et sœurs au sein de Villages d'Enfants et d'Adolescents, dans le cadre d'un accueil de type familial.

Pour mener à bien cette mission, nous avons besoin de toutes les énergies disponibles. En premier lieu, celles des Conseils départementaux mais aussi celles du grand public qui, par sa générosité et ses initiatives, contribue à la qualité de l'accueil des enfants. Sans ses donateurs et partenaires privés, la Fondation ne pourrait pas construire de nouveaux Villages ni financer des services que nous jugeons indispensables et qui ne sont pas pris en charge par les Départements.

S'il est important que les enfants s'épanouissent à l'intérieur des Villages, il faut aussi qu'ils puissent explorer, découvrir, aller à la rencontre du monde extérieur.

Soucieuse de la construction d'un capital social pour chacun des enfants qu'elle accompagne, ACTION ENFANCE favorise la mise en contact avec de nouvelles personnes dans un cadre différent de leur vie quotidienne. En ce sens, les opérations de partenariat, le mentorat, le tutorat, le bénévolat et le parrainage, présentés dans les pages qui suivent, leur offrent la possibilité de créer des liens qui perdurent au-delà de leur placement. Qui sait si une de ces rencontres ne leur ouvrira pas les portes d'un stage, d'une formation, d'un emploi ?

Sans ses soutiens institutionnels et privés, ACTION ENFANCE ne pourrait remplir sa mission. Sans la mobilisation de chacune et de chacun, les enfants et jeunes gens accueillis dans les Villages de la Fondation n'auraient pas les mêmes chances que les autres de construire leur vie comme ils le souhaitent.

C'est pourquoi, nous appelons toutes les volontés et générosités à entourer les frères et sœurs que nous accueillons, qui sont aussi les adultes de demain.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année ☺



14

Vous avez dit capital social ?

Grandir ensemble — 4, rue du Texel, 75014 Paris / Tél. : 01 53 89 12 34.

Directeur de la publication : Alain David. Rédactrice en chef : Isabelle Guénot.

Rédaction : Isabelle Guénot, Dominique Ortin-Meaux, Kristel Cohen, Marie Blondel.

Crédits photos : ACTION ENFANCE, Istock, Lewis Joly / SIPA Press / DICOM, Arnaud Masson, DR.

Infographie : Lorenzo Timon. Conception graphique et réalisation : Lonsdale.

Impression : Imprimerie La Galiote-Prenant. Imprimé sur Condat 90 g.

Dépôt légal : 4^e trimestre 2024. ISSN : 1624 4540.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons modifié les photos et les prénoms des enfants de nos articles.



10-31-1291 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Photo de couverture : journée aux Glénans avec le navigateur Thomas Coville.

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Alain David

Vice-présidente : Béatrice Kressmann

Treasorier : Rémy Husson

Secrétaire : Bruno Rime

ADMINISTRATEURS

Catherine Boiteux-Pelletier,
Claire Carbonaro-Martin, Christel Hennion,
Marie-Emmanuelle Hochereau,
Guillaume Jehanne, Sandrine Johnson,
Alain Mauriès

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Danièle Polvé-Montmasson

Suzanne Masson :

fondatrice d'ACTION ENFANCE

Fondation Mouvement

pour les Villages d'Enfants

Bernard Descamps : *cofondateur*

4 rue du Texel

75014 Paris

Tél. : 01 53 89 12 34

Fax : 01 53 89 12 35

CCP 17115-61 Y Paris

www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du Don en Confiance qui lui a renouvelé son agrément en date du 11 mai 2023 : www.donenconfiance.org



c'est mon histoire

« Je veux aider le plus de monde possible »

Aujourd'hui âgée de 36 ans, Adel a vécu l'enfer. Maltraitée par une mère violente, elle a été prise en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Mariée et mère de deux enfants, elle veut témoigner que les épreuves de la vie sont des « cadeaux mal emballés ».

Adel en 4 dates clés

- **1999**
— premier placement à 11 ans.
- **2002**
— Arrivée à la Fondation ; accueil au Phare⁽¹⁾.
- **2012-2019**
— Accompagnement par le Service de Suite d'ACTION ENFANCE.
- **2019**
— Premier logement fixe. Mariage. Deux enfants naîtront de cette union. Ils ont à présent 5 et 3 ans.

Adel arrive à ACTION ENFANCE l'année de ses 14 ans. « *La Fondation, c'est le seul endroit où je me suis sentie chez moi* », dit la jeune femme qui y est restée jusqu'à ses 18 ans et a obtenu un diplôme de coiffure. Elle bénéficie ensuite d'un contrat jeune majeur, période durant laquelle elle subit un premier viol. À 21 ans, elle est à la rue. Pendant près de cinq ans, elle travaille en intérim pour des missions de coiffure et en tant qu'animatrice dans des colonies de vacances. Jusqu'à ce que sa tante décide de la remettre à la rue. Dans sa tête, un seul *motto* : ne jamais arrêter de travailler pour échapper quelque peu à son quotidien difficile et instable. Adel supporte la maltraitance familiale pendant plusieurs années, puis préfère affronter l'inconnu. « *Je me surnommais "la femme aux valises", car je devais toujours trouver une solution pour les faire garder dans la journée. Il m'est arrivé de les laisser dans des taxiphones les matins et de les récupérer le soir.* » Cette errance durera environ cinq ans, période au cours de laquelle la jeune femme subira un deuxième viol.

COMMENT LES CHOSES SE DÉNOUENT

— Derrière sa joie de vivre, Adel porte une douleur que les mauvaises et les bonnes âmes repèrent de loin. « *Nous cohabitons avec notre enfant intérieur. Si l'un souffre, l'autre en pâtit. Les dégâts peuvent être conséquents sur notre avenir, car si notre être est à terre, l'esprit devient la marionnette de nos propres souffrances et nos peurs les plus enfouies peuvent nous briser.* » En 2012, engagée comme bénévole au sein d'une association, Adel apprend l'existence du Service

de Suite⁽²⁾ d'ACTION ENFANCE. Grâce à la Fondation, et tout particulièrement à Étienne Lucas qui animait ce dispositif, elle obtient un financement pour préparer un BPJEPS Animation sociale. Durant cette année de formation, Adel se retrouve de nouveau à la rue. ACTION+ intervient pour la mettre en sécurité dans un hôtel en participant aux frais durant plus d'un an. « *Sans ce soutien d'ACTION+, je serais redevenue la femme aux valises !* » Après l'obtention de son diplôme, elle est engagée dans une mairie en tant que responsable de site périscolaire, puis se voit confier une mission visant à favoriser la citoyenneté des enfants. La mairie apprenant fortuitement la fragilité de sa situation lui obtient son premier logement.

« *À 25 ans, j'avais une situation stable, mais j'étais toujours en conflit intérieur. Étienne m'a proposé une thérapie à titre gratuit par M. Martins, un psychologue de la Fondation à la retraite.* » Ce suivi va durer trois ans. En parallèle, ses missions professionnelles évoluent vers la coordination de projets et d'actions autour de la culture de la paix. Adel va devenir une vraie figure pour les enfants et les jeunes durant six ans.

RENDRE ET TÉMOIGNER

« *Humainement et professionnellement, Étienne m'a tenu la main au moment où j'en avais le plus besoin. Il m'a accompagnée, guidée, soutenue, écoutée, rassurée. Il a assisté à mes accomplissements (diplôme, toit, travail, papiers d'identité, permis de conduire, mariage, naissance de mes enfants). Mon parcours a été rude, douloureux et semé d'embûches. Je l'ai longtemps porté honteusement – à tort – avant de me rendre compte que c'est un outil formidable dont je dispose pour guider les jeunes. Il faut savoir que la plupart des personnes vivant en grande précarité sont issues de la Protection de l'enfance* », conclut Adel. ✪

(1) Foyer d'adolescents et de jeunes majeurs désormais rattaché au Village d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt (91)

(2) Service qui préfigure ACTION+, dispositif d'après-placement d'ACTION ENFANCE

Par souci de confidentialité, le prénom et la photo de la jeune femme ont été changés.

« Les valeurs, les principes d'ACTION ENFANCE, c'est ce qui m'a fait tenir debout. L'institution elle-même apporte de l'amour. Je ne la remercierai jamais assez. » —



LE CONTEXTE

➤ Une circulaire datant de 1972 invitait déjà à rechercher des parrains pour les enfants placés en établissements et sans liens familiaux. La stratégie nationale de la Protection de l'enfance 2020-2022 préconisait à nouveau de mobiliser la société civile autour de l'enfance protégée. Enjeu : la désinstitutionnalisation et une meilleure insertion dans la société. De leur côté, les entreprises, encouragées par la loi PACTE sur la responsabilité sociale des entreprises, et sollicitées par leurs collaborateurs, s'investissent davantage dans des causes d'intérêt général.

Départ de la Route du Rhum à Saint-Malo, avec Twelve Consulting

MOBILISER TOUTES LES ÉNERGIES AUTOUR DES ENFANTS

Ouvrir la Protection de l'enfance à la société civile. Si l'idée n'est pas nouvelle, ACTION ENFANCE veut saisir l'intérêt grandissant des donateurs et entreprises pour la cause de l'enfance en danger. Les enjeux sont considérables, tant en termes de qualité de l'accompagnement des enfants que de constitution d'un capital social. En mobilisant ces énergies extérieures, c'est l'avenir des jeunes confiés à la Fondation que l'on construit. **COMPRENDRE.**

Pour comprendre pourquoi la Fondation recherche le soutien de bienfaiteurs – donateurs, testateurs, entreprises et fondations – afin d'assurer pleinement sa mission auprès des enfants et des jeunes qu'elle accueille, il faut connaître le mode de financement des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Au titre de l'Aide sociale à l'enfance, les Conseils départementaux versent à la Fondation des prix de journée, qui couvrent l'essentiel des dépenses liées à l'éducation des enfants. Toutefois, en fonction des budgets accordés par les Départements, certaines activités sportives

et culturelles, une partie des dépenses liées aux vacances, des études dans des établissements privés ou encore l'aide aux devoirs ne sont pas totalement couverts par ce budget. Ni les prises en charge médicales hors médecine conventionnée, structures hospitalières ou centre médico-psychologique (CMP). Or pour ACTION ENFANCE, ces dépenses sont indispensables pour accompagner dans les meilleures conditions les enfants et les jeunes, les aider à se construire un capital social et à se préparer à s'insérer dans la société. La générosité des donateurs, comme celle des partenaires mécènes, prend là tout son sens.

D'ABORD, RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS

— Les enfants et adolescents accueillis par ACTION ENFANCE vivent pour la plupart avec les conséquences de traumatismes et sont pour certains en grande difficulté psychologique. Ils ont besoin de soins – que l'on prenne soin d'eux et qu'on les aide à se soigner. Lorsqu'une prise en charge thérapeutique est nécessaire, il s'agit souvent d'un cas d'urgence. Or il faut des semaines, voire des mois, pour obtenir un rendez-vous dans un CMP. Les consultations auprès d'un psychologue ou d'un psychiatre en ville, les séances d'équithérapie ou encore les séjours



10,5

millions d'euros de dons, libéralités et contributions financières sont issus de la générosité de nos donateurs et partenaires privés. C'est 14 % du budget d'ACTION ENFANCE.

(source : Rapport d'activité ACTION ENFANCE 2023)



Top 3

Action sociale, insertion professionnelle et éducation sont les actions de mécénat privilégiées par les entreprises

(source Panorama 2023 des fondations et fonds de dotations)

L'enfance, la jeunesse et l'éducation se classent en 4^e position des causes pour lesquelles les Français projettent d'effectuer des dons en 2024

(Source France générosité)



60

parrainages d'enfants au sein de la Fondation.

Une 30^{aine} d'enfants sont en attente de parrain/marraine

→ Devenir parrain ou marraine ? parrainage@actionenfance.org

AGILE (voir page 12) et l'accompagnement par les référents ACTION+ ne seraient pas possibles sans des fonds privés.

Aider à grandir, c'est aussi ouvrir l'enfant sur le monde extérieur et lui permettre de se projeter hors du Village ACTION ENFANCE. Les vacances, notamment, font partie du projet éducatif. La générosité du public vient compléter l'allocation publique dédiée aux vacances, qui peut s'avérer trop juste pour emmener un groupe d'adolescents à Rome ou à Berlin. Or ces voyages, que les jeunes gens contribuent à organiser, sont autant d'occasions de vivre des expériences « comme tout le monde », pas seulement en colonie de vacances, et de renforcer l'estime de soi.

Enfin, comment envisager de devenir un adulte socialement intégré, si l'on n'a pas acquis les codes sociaux « du dehors » et si l'on n'a personne sur qui compter. « *Se constituer un capital social (voir pages 14-15) est essentiel pour les enfants et les jeunes que nous accompagnons. Or c'est principalement avec des personnes extérieures, qui ne sont pas rémunérées pour s'occuper d'elles, qu'ils pourront le créer et l'enrichir* », insiste Marc Chabant, directeur du développement de la Fondation.

CHAQUE DON, CHAQUE INITIATIVE COMPTE

— Chacun, particulier comme entreprise, peut s'investir dans la cause de l'enfance, à son échelle. La fidélité de ses donateurs constitue un socle essentiel à la mission menée par ACTION ENFANCE au travers de leurs dons et libéralités (legs, assurance-vie et donations). « *Cette générosité représente près de 14 % du budget de la Fondation. Elle est indispensable pour garantir un accompagnement de qualité,*

prévoir nos actions et nous en sommes extrêmement reconnaissants », souligne Marie Blondel, responsable marketing et collecte de fonds d'ACTION ENFANCE. Au-delà de l'aspect financier, les bénévoles qui animent des ateliers dans les maisons ou assurent du soutien scolaire, ou encore les parrains et marraines qui s'engagent dans la durée auprès d'un enfant ou d'une fratrie, déploient une générosité très utile aux enfants. Les entreprises, de plus en plus nombreuses à intégrer des considérations sociales, environnementales ou éthiques,

dans le cadre d'une démarche RSE⁽¹⁾, se montrent, elles aussi, sensibles à la cause des enfants. « *Dans la recherche de partenariats, la priorité absolue est de répondre le plus précisément possible aux besoins des enfants. Lorsqu'un projet est pertinent, nous faisons le lien entre les entreprises qui souhaitent financer et réaliser des projets et les responsables des Villages d'Enfants et d'Adolescents. Enfin, nous sommes soucieux de la question du capital social : les ateliers et autres animations doivent permettre de créer des interactions,* →



« Le soutien à la Protection de l'enfance : un travail à moyen terme pour les entreprises » —

GUILLAUME JEHANNE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
D'EURAILSCOUT FRANCE,
ADMINISTRATEUR ET
MEMBRE DE LA COMMISSION
COMMUNICATION
D'ACTION ENFANCE

« Le monde de l'entreprise et celui de la jeunesse sont trop souvent séparés par un fossé de compréhension ou de méconnaissance. Je suis convaincu que les entreprises peuvent apporter à ACTION ENFANCE une passerelle entre l'activité économique et l'éducation. Cela peut se traduire par du financement – et nous en avons besoin – mais aussi par des propositions de stages, des visites d'entreprise, du mécénat de compétences, du mentorat ou encore par l'intervention de l'entreprise au sein du Village d'Enfants et d'Adolescents. C'est le cas lorsque des salariés viennent aménager une bibliothèque ou animer un atelier par exemple. Par ailleurs, dans un contexte de marché du travail tendu, un partenariat avec le monde de la Protection de l'enfance et de la jeunesse met en lumière l'implication sociale de l'entreprise et son impact RSE. C'est un gage d'attractivité pour l'entreprise. Elle se donne aussi les moyens d'intéresser au plus tôt la jeune génération à son domaine d'activité. C'est un travail à moyen terme. Enfin, si les entreprises ont l'opportunité de connaître nos Villages de l'intérieur, elles seront sensibilisées aux parcours de vie atypiques des jeunes postulants et auront probablement une approche différente pour faciliter l'intégration de ces nouvelles compétences. La diversité fait la richesse des entreprises. » ❁

→ produire une relation de qualité entre les collaborateurs de nos partenaires et les enfants et/ou les adolescents », exprime Benoit Réveillon, co-responsable des partenariats avec Cécilia Logel.

ALLIER FINANCEMENTS ET RELATIONS HUMAINES

— Pour répondre aux besoins des enfants et leur apporter ce supplément d'âme, ce sont d'abord des fonds supplémentaires que doit trouver ACTION ENFANCE. La Fondation bénéficie ainsi, par exemple, d'une partie de l'épargne collectée sur la plateforme solidaire « Axa Au Cœur des Territoires ». Les fonds sont principalement alloués au financement d'ACTION+, le dispositif d'après placement de la Fondation, pour de la formation et de l'accès à l'emploi. « Dans la continuité de ce partenariat, nous avons ainsi été sollicités pour organiser une journée "Prévention vélo au cœur des territoires" animée par des agents et inspecteurs Axa Prévention au Village d'Amilly, dans le Loiret. Au-delà de l'aspect pédagogique de l'animation, nous avons pu observer que des conversations s'établissaient, des liens se nouaient », relève Benoit Réveillon. Ce type de journée est l'occasion pour les enfants de s'ouvrir à d'autres horizons mais aussi pour les collaborateurs des entreprises partenaires de rencontrer des personnes qu'ils n'auraient sans doute jamais côtoyées autrement. C'est du gagnant-gagnant. « Le fait pour les membres d'une entreprise ou d'une fondation mécène de passer du temps au quotidien dans un Village et de rencontrer les enfants est très positif. Ils peuvent ensuite d'autant mieux en parler à leurs collègues ou à leurs clients », commente Cécilia Logel. Enthousiastes, les collaborateurs Axa présents ce jour-là ont proposé de réitérer ce programme dans d'autres Villages, sur d'autres territoires.



« Je n'avais pas réalisé qu'il y avait autant de personnes qui contribuaient à financer notre vie quotidienne sans nous connaître. C'est touchant. »

HONORINE, ACCUEILLIE AU VILLAGE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS D'AMBOISE PENDANT HUIT ANS



Aux côtés des joueurs du PSG, sur la pelouse du parc des Princes.

LE PARRAINAGE ET LE MENTORAT POUR ÉLARGIR LE CHAMP DES POSSIBLES

— En dehors du soutien inconditionnel promis par ACTION ENFANCE, près d'un enfant sur deux n'aura qu'un seul adulte, voire aucun sur qui compter à sa sortie de placement. Le parrainage contribue à sécuriser le parcours des enfants confiés, en favorisant la création d'une relation riche de sens, appelée à s'inscrire dans le temps, entre un enfant et son parrain ou sa marraine. Au fil des mois et des années, les liens se renforcent, les enfants prennent de plus en plus part à la vie de la famille, à ses loisirs, à ses événements heureux. Ils découvrent ainsi ce que peut être une vie « ordinaire », font l'expérience des relations intergénérationnelles, apprennent la réciprocité. Soixante conventions de parrainages ont déjà été signées par la Fondation.



À l'Assemblée nationale, lors de la journée internationale des droits de l'enfant.

Les entreprises, quant à elles, ont un rôle de premier plan à jouer dans la formation et l'insertion professionnelle. « Au-delà du soutien financier versé à ACTION+, nous observons que les entreprises souhaitent s'impliquer dans l'évolution des situations », explique Moner Boulacheb, responsable du dispositif ACTION+. Elles sont alors volontaires pour accompagner les jeunes via du mentorat, à l'instar de Fortil et Twelwe Consulting. « Le mentorat est un moyen très concret d'élargir le champ des possibles pour les jeunes, de leur ouvrir de nouveaux horizons grâce aux connaissances et au partage d'expérience que livre le mentor mais aussi à la valorisation des compétences qui renforce l'estime de soi. » C'est aussi une occasion fantastique de permettre la rencontre entre deux personnes qui avaient peu de chance de se croiser et

Une fenêtre sur l'extérieur grâce au parrainage —

Dans l'Aisne, le dispositif de parrainage résulte d'un partenariat entre ACTION ENFANCE et le Conseil départemental. Depuis sa mise en place en mars 2022, 23 relations de parrainage sont effectives et/ou dans la consolidation du lien, dont 13 au sein du Village d'Enfants et d'Adolescents de Soissons. « Les parrains se projettent sur du long terme. Nous sentons leur volonté d'accorder une vraie place aux enfants dans leur vie. Quant aux enfants et aux jeunes, ils peuvent faire l'expérience d'une vie de famille, avec sa manière de vivre, ses relations intrafamiliales, ses codes. Rapidement, ils sont invités aux fêtes de famille, aux déjeuners dominicaux. Leur parrain ou marraine fêtent leur anniversaire, les emmènent au musée, voire en vacances, les accompagnent dans leur scolarité ou leurs choix professionnels. Nous observons des effets très positifs dans la plupart des cas. Les liens qui se créent au sein du parrainage contribuent parfois à apaiser les enfants sur leur lieu de vie, à adoucir leur relation avec les autres, les ramènent dans une forme de normalité. Ils ont enfin le sentiment d'être des enfants comme les autres. Mais cela ne va pas de soi : ces enfants, qui sont dans une carence affective parfois sévère, doivent apprendre à être "ordinaires dans une relation ordinaire". Avec une forme de réciprocité avec laquelle ils ne sont pas familiers. Mais plus la relation est nourrie de chaque côté, plus elle devient solide. Tu comptes pour moi ; tu peux compter sur moi ! », analyse Jamela Ben Alla, référente parrainage au Village ACTION ENFANCE de Soissons, pour le Département de l'Aisne. ☺

de favoriser la construction d'un capital social. « *Nous restons dans le circuit, faisons tiers, pour assurer le succès du mentorat. Il en va de l'avenir des jeunes que nous accompagnons.* » Une autre manière pour les entreprises de s'impliquer dans l'avenir professionnel a été initiée par Smurfit Kappa. Chaque mois, le fabricant d'emballages en carton transmet aux référents ACTION⁺ la liste des postes à pourvoir. Charge à eux de les transmettre aux jeunes gens en fonction de leur projet professionnel. « *Ce qui nous intéresse dans les partenariats avec des groupes comme Vinci Construction, Les Mousquetaires ou Smurfit Kappa, c'est leur implantation nationale et donc une certaine proximité avec le domicile des jeunes que nous aidons* », complète Moner Boulacheb. Le mentorat peut également passer par le biais d'associations dont la mission est

prendre leur envol, souligne Jamel Senhadji, directeur de l'écoVillage de Chinon. *Cette coopération avec la Fondation de France est révélatrice de notre mobilisation pour rechercher des financements privés sur notre territoire.* »

L'intérêt de partenaires privés pour les actifs immobiliers s'était déjà manifesté en 2020 : Smurfit Kappa et sa fondation avaient alors permis l'acquisition du terrain du Village d'Enfants et d'Adolescents de Sablons, en Gironde, et soutenu la construction de l'écoVillage. Partenaire pérenne, Smurfit Kappa a confirmé, en septembre 2024, le financement d'équipements de plein-air à Chinon et au futur écoVillage de Tigy, dans le Loiret. « *Obtenir l'investissement de partenaires privés sur le volet patrimonial est un véritable enjeu, relève Marc Chabant. Avec l'accélération du développement de l'accueil de fratries, les créa-*



3 questions à

Hélène Stanisière,
direction Marketing Herbalife France

« Apporter un soutien financier et créer du lien social. » —

► En quoi consiste le partenariat entre Herbalife et ACTION ENFANCE ?

— H. S. : Le fondement de ce partenariat est lié à l'intention et à la mission de la Fondation Herbalife pour la Famille (HFF), qui est une organisation à but non-lucratif créée pour venir en aide aux enfants dans le besoin. Elle est financée uniquement par les dons récoltés par les distributeurs Herbalife, à l'occasion de marches caritatives ou de la vente de goodies par exemple. En 2023, ces actions menées dans toute la France ont permis de réunir 70 000 dollars, qu'ACTION ENFANCE réinvestit dans la réfection de cuisines dans ses maisons, l'achat de matériels électro-ménagers, le soutien à des activités sportives.

► Sur quels critères aviez-vous identifié ACTION ENFANCE ?

— H. S. : Notre volonté était de créer un partenariat durable avec une fondation reconnue d'utilité publique, présente largement sur le territoire. Nous nous sommes orientés vers ACTION ENFANCE parce que sa mission d'accueil de fratries nous parle. Nous avons estimé aussi qu'au-delà de l'apport financier, nous pouvions, en accord avec la direction des Villages et les enfants, venir sur site ou organiser des activités extérieures. Bref, apporter du lien social.

► L'opération « Bien manger, Bien bouger » réalisée à Bar-le-Duc sera-t-elle déployée dans d'autres Villages d'Enfants et d'Adolescents ?

— H. S. : Cette action pilote s'est vraiment très bien déroulée et nos distributeurs sont très enthousiastes. Trois autres projets sont en cours d'élaboration avec trois équipes Herbalife proches des Villages d'ACTION ENFANCE. La proximité a également beaucoup de sens dans cette initiative. L'idée est d'être force de proposition. Nous nous adaptons à ce qu'il est possible de faire dans chaque Village. ☘

« **Notre ligne de conduite : travailler en coordination avec nos partenaires pour que cela serve chacune des parties prenantes. Mais, toujours, en partant des besoins des enfants.** » —



BENOIT RÉVEILLON ET CÉCILIA LOGEL, CO-RESPONSABLES DES PARTENARIATS
CHEZ ACTION ENFANCE

l'immersion dans le milieu professionnel. ACTION ENFANCE expérimente ainsi cette filière avec l'Association Jeunesse et Entreprises. « *À nous d'explorer de nouvelles pistes pour ouvrir les jeunes au monde extérieur, et notamment professionnel* », soutient le responsable ACTION⁺.

DES RESSOURCES AU CŒUR DES TERRITOIRES

— La notion d'ancrage dans le territoire prend une place croissante et les partenariats correspondent toujours à un projet précis : entreprises et fondations savent comment leurs fonds seront utilisés. Par exemple, la Fondation de France a contacté ACTION ENFANCE au nom de la Fondation Marie-Rose Blanc⁽²⁾ placée sous son égide. Celle-ci avait la volonté d'investir dans la construction du nouvel écoVillage de Chinon. Le projet était déjà financé par le Département d'Indre-et-Loire, mais il s'avérait qu'après clôture de l'appel à projet, la capacité du service de semi-autonomie méritait d'être accrue. « *Les fonds ont été orientés vers la création de quatre places supplémentaires offrant à quatre autres adolescents la possibilité de vivre dans un environnement pensé pour les aider à*

tions de Villages ne peuvent plus être financées uniquement sur fonds propres. Quant aux prêts financiers que nous devons à présent souscrire, le remboursement des intérêts mobilise des capitaux que nous préférierions mettre au service des enfants, des jeunes et des anciens que nous accompagnons. ». L'appel est lancé ! ☘



NOTA BENE

► Les exemples cités dans cet article ne constituent pas une liste exhaustive des particuliers, des entreprises et des fondations qui s'engagent auprès d'ACTION ENFANCE. Nous remercions chacun de nos donateurs et partenaires privés pour leur générosité et leur mobilisation. Retrouvez la présentation de nos partenaires sur : <https://www.actionenfance.org/fondation-actionenfance/nos-partenaires/>

(1) Responsabilité sociétale des entreprises

(2) La Fondation Marie-Rose Blanc a été créée spécifiquement pour soutenir les villages d'enfants

la Fondation en actions

Hallo Berlin !

Au marathon de Berlin, le 29 septembre dernier, Émeric Hilpert, salarié du siège de la Fondation, a couru ses 42,2 km aux couleurs d'ACTION ENFANCE. Bravo Émeric !



grâce à votre générosité



LA BOISSERELLE (77)

➤ Du 2 au 5 juillet, six jeunes majeurs accompagnés de trois éducatrices du Village d'Enfants et d'Adolescents de La Boissellerie ont effectué un séjour de quatre jours à Berlin. Objectif : en savoir davantage sur l'histoire de la capitale allemande mais aussi développer son autonomie en s'impliquant dans l'organisation du quotidien : gestion des repas, trajets, etc. Le groupe a notamment visité le célèbre mémorial de l'Holocauste, le Musée juif, le mur de Berlin, le palais du Reichstag, la porte de Brandebourg... Autant de lieux chargés d'histoire. ☘

Tiphany TAGWERKER, Éducatrice spécialisée au Service d'accompagnement éducatif vers l'autonomie (SAEVA)

LES VIGNES (91)

➤ Après la visite de Rome l'année dernière, Berlin. Du 16 au 23 juillet dernier, nous avons eu la chance, avec cinq autres enfants et jeunes du Village âgés de 10 à 16 ans, de passer une semaine dans la capitale allemande dans le cadre du projet « Découverte des capitales européennes ». Berlin nous a épatés par la richesse de sa culture et l'éclectisme de son architecture. Les vestiges de la Seconde Guerre mondiale nous ont marqués. Côté cuisine, on s'est régalé

avec les spécialités locales comme la Curry Wurst. L'ambiance générale de la ville, avec sa diversité, et l'accueil chaleureux des Berlinoïses nous ont vraiment touchés. Ce voyage a été une belle occasion de quitter notre quotidien et de découvrir une nouvelle culture. Nous avons déjà hâte de repartir vers de nouvelles découvertes. ☘

Filibert (16 ans) et Isabella (15 ans), globe-trotters du Village d'Enfants et d'Adolescents des Vignes

grâce à votre générosité



MISSIONS EXTÉRIEURES LIBAN / SÉNÉGAL



Aux côtés du SEF

grâce à votre générosité

➤ Présente au Liban depuis quarante-six ans, ACTION ENFANCE soutient la mission du SEF, Service de l'enfant au foyer. Ce partenaire local de la Fondation vient en aide aux mères de famille victimes de violence conjugale. Dans le contexte des attaques subies par la population libanaise, le SEF fait un travail remarquable pour sécuriser les 11 mères et 28 enfants accueillis dans leur centre, à Beyrouth. Chaque année, ACTION ENFANCE verse au SEF une allocation de 250 000 €. ☘
En savoir plus : www.sefliban.com

grâce à votre générosité

Ignace Diatta, dix ans d'action au Sénégal

➤ Depuis quarante-quatre ans, à Zinguinchor et à Dakar, ACTION ENFANCE soutient l'unité des familles en versant des allocations aux mères isolées et en accompagnant la scolarité d'orphelins de père vers une insertion professionnelle sur place. Aujourd'hui, 113 enfants et 25 étudiants bénéficient d'un soutien personnalisé grâce à l'action de sept référents bénévoles sur place. Ignace Diatta a été référent durant dix ans. Lors d'un de ses séjours à Paris, ACTION ENFANCE a tenu à le remercier avec une petite réception organisée à son attention.

« Tu as été un référent exemplaire, dévoué, en contact avec les écoles, très exigeant avec chaque étudiant et aussi en relation étroite avec nous pour régler les problèmes urgents », a souligné Bruno Rime, administrateur d'ACTION ENFANCE, président du Comité Sénégal. Armand Lebars, ancien directeur de Village, bénévole sur l'action Sénégal depuis quarante ans, a cité des anecdotes rendant hommage à l'engagement rigoureux, non dénué d'humour, d'Ignace Diatta. Mille mercis, Ignace ! ☘



CESSON (77)

Chantier rénovation au château de Pocé

Comment rendre ce que l'on reçoit ? C'est l'esprit du chantier de rénovation du château de Pocé, entrepris l'été dernier par quinze enfants et jeunes accompagnés par le technicien de maintenance et une coordinatrice du Village d'Enfants et d'Adolescents de Cesson. Cinq jours de travaux et de bricolage ont redonné une nouvelle jeunesse à cette belle demeure qui sert de lieu de séjours et de séminaires à la Fondation. Les adultes ont partagé leur passion pour l'architecture et l'histoire, créant un échange enrichissant entre les générations. Muni de sa trousse à outils, qu'il a pu garder après le séjour, chacun a apporté sa contribution, qu'il s'agisse de gratter, ré-enduire et peindre les murs, poncer des meubles anciens ou décoller le lino... Cette expérience a favorisé une excellente cohésion, où chaque membre du groupe s'est senti valorisé et impliqué. Les enfants ont même proposé des idées créatives pour embellir les pièces.

grâce à votre générosité



Par ailleurs, le groupe a pu découvrir la charmante ville d'Amboise, visiter le Clos Lucé, dernière demeure de Léonard de Vinci, et aller en bateau jusqu'à une petite île pour profiter d'un moment de détente au crépuscule parmi les castors. De ce séjour est née la mascotte de Cesson, un petit flamand rose répondant au nom de Léonard... choisi à l'unanimité !

Alison Victor, coordinatrice et l'équipe des p'tits bricoleurs de Cesson

LES VIGNES (91)

Vive les Olympiades !

grâce à votre générosité

Le 9 juillet dernier, les 60 enfants et leur équipe éducative du Village des Vignes ont organisé de grandes Olympiades sur le stade de la commune de Cerny, prêté par la mairie. Différentes disciplines sportives ont réuni les jeunes concurrents dans la joie et l'émulation : volley-ball, parcours d'adresse, course en palmes, lancer de vortex... Un beau moment de partage, de fair-play et de

solidarité, les plus grands aidant les plus petits à gagner les épreuves. En union avec les JO de Paris 2024, les enfants ont dessiné les cinq anneaux olympiques pour créer un beau tableau capté depuis le ciel.

Fabien Garnier, directeur



POCÉ-SUR-CISSE (37)

Woody, le chevalier hardi

Deux comédiennes et le metteur en scène de la troupe de théâtre de la MJC d'Amboise, dont fait partie une adolescente accueillie au Village d'Enfants et d'Adolescents de Pocé-sur-Cisse, ont été hébergés au château de Pocé pour travailler à la création de leur pièce. Chaque jour, un petit groupe d'enfants a pu découvrir la création théâtrale, du texte à la mise en scène, de la musique aux costumes, les envers du décor, etc. En parallèle, au Village de Pocé, une petite troupe de six enfants âgés de 8 à 12 ans a travaillé à sa future représentation : « Woody, le chevalier hardi ». Ainsi, le 31 mai dernier, le Village a donné une soirée théâtre. Le public, composé des enfants et de familles extérieures au Village, a assisté à deux représentations de la MJC d'Amboise et à celle des enfants, en situation de « grande première ». Une réussite, bien au-delà de la convivialité et du plaisir partagés ! Chaque enfant a pu mobiliser concentration et énergie pour offrir une prestation d'une qualité bien supérieure à tout ce que les répétitions avaient jusque-là produit. Chaleureusement applaudis et complimentés, aucun doute qu'ils gagnèrent ce soir-là en estime et confiance en eux.

Fabrice Rousseau, éducateur familial



Des nouvelles de nos chantiers

LA BOISSERELLE (77)

La reconstruction des bâtiments administratifs de l'écoVillage de La Boissierelle a commencé. Elle fait suite à la livraison des nouvelles maisons reconstruites les unes après les autres sur le site de l'ancien Village d'Enfants et d'Adolescents de Boissettes. Les enfants y avaient emménagé en avril dernier. La fin du chantier de l'écoVillage de La Boissierelle est prévue en juin prochain.



TIGY (45)

Belle progression du chantier du futur écoVillage de Tigy dans le Loiret. Les 48 enfants destinés à habiter les huit maisons du Village sont accueillis en appartements à Châteauneuf/Loire dans l'attente de pouvoir emménager au printemps prochain.



CHINON (37)

Le futur écoVillage de Chinon prend belle forme et pourra accueillir dans sept maisons, au printemps prochain, 42 enfants et leurs éducatrices/teurs hébergés provisoirement dans des maisons modulaires à proximité du chantier.



la Fondation en actions

PARTENARIATS

Espaces récréatifs pour les enfants



Un grand merci à notre partenaire Smurfit Kappa, géant du cartonnage, qui a décidé de financer le city-stade du futur écoVillage de Chinon ainsi que l'aire de jeux et un kiosque à musique pour le futur écoVillage de Tigy.



Généreuse décision de l'association Fond'actions Initiatives qui a alloué à ACTION ENFANCE une belle somme destinée à l'achat d'équipement pour les aires de jeux des Villages de Villabé et Chinon.



Les enfants aux JO

➤ Ils pourront dire « Paris 2024, j'y étais ! ». Un grand nombre d'enfants et adolescents accueillis dans les Villages ACTION ENFANCE ont eu la chance de vivre la magie des Jeux Olympiques et Paralympiques de

Paris, grâce aux partenaires qui leur ont offert des places : la CNAPE, fédération des associations de Protection de l'enfant, et Smurfit Kappa. Ils ont pu assister à de nombreuses épreuves et ressortir avec des étoiles plein les yeux. ✨



À vélo en sécurité

Le 30 août dernier, une journée « Prévention vélo au cœur des territoires » a été organisée au Village d'Enfants et d'Adolescents d'Amilly grâce à notre partenaire AXA Prévoyance et Patrimoine. Pour les petits, parcours sur le city-stade ; pour les plus grands, circulation au sein du Village en respectant les panneaux de signalisation et meilleure connaissance des vélos. Les adolescents ont révisé leur code de la route, testé les lunettes de simulation de fatigue et ont été sensibilisés à la mobilité douce. ✨



32^e Trophée de l'enfance



Pour la 32^e année consécutive, la compétition de golf du Trophée de l'enfance a rassemblé les 23 et 24 août derniers, la somme de 6 000 € reversée intégralement au profit des enfants accueillis dans les Villages ACTION ENFANCE. Louis-Philippe Kuhne, ami de la Fondation et initiateur de cette compétition, revient sur cet engagement infailible en interviewant Marie Paris, présidente du Dinard Golf Club et Jean-Guillaume Legros, son directeur.

➤ L-P. K. : Pourquoi organiser un tournoi de golf annuel au profit d'ACTION ENFANCE ?

— M. P. : La Fondation ACTION ENFANCE est une cause que nous avons toujours soutenue avec Jérôme, mon mari. Lorsque nous avons repris ce golf en 1992, il nous est apparu important d'encourager de grandes causes par diverses compétitions organisées à leur profit. ACTION ENFANCE a tout de suite fait partie des bénéficiaires de nos actions caritatives et voilà 32 ans que nous organisons ce Trophée de l'enfance. C'est aussi grâce à toi, Louis-Philippe, car tu l'organises à merveille. C'est du travail.

➤ L-P. K. : Quel est l'accueil réservé par les golfeurs à ce trophée caritatif ?

— J-G. L. : Un accueil enthousiaste et généreux. Le Trophée de l'enfance rassemble chaque année 160 à 200 participants. Nous l'organisons l'été afin de profiter de la présence des estivants et nous maximisons les possibilités de participer en offrant deux volets de compétition : la coupe des familles et la coupe des amis. Dans le but de récolter encore plus de fonds pour la Fondation, soit environ 6 000 à 8 000 €. Les droits de jeu, que le Dinard Golf Club abonde de sa participation, sont entièrement reversés au profit d'ACTION ENFANCE. C'est une belle aventure à laquelle nous tenons. ✨



Merci à Louis-Philippe Kuhne, Marie Paris et Jean-Guillaume Legros pour cet engagement remarquable au profit d'ACTION ENFANCE. Merci à Golf Plus, Aquarelle, La 5^{ème} Homme et Foissy Golf, les partenaires de cette compétition.

« Sécuriser les parcours, favoriser les liens d'attachement »



Questions à

ADRIEN TAQUET

Retour sur la loi du 7 février 2022, avec Adrien Taquet, ancien secrétaire d'État en charge de l'enfance et des familles (2019 - 2022), administrateur de l'Unicef.

► Comment est née la loi Taquet du 7 février 2022 ?

— Cette loi est la dernière étape de la politique que nous avons élaborée pendant trois ans. La stratégie nationale de prévention et de Protection de l'enfance qui s'est traduite par une contractualisation avec les Départements en était la première avancée. Elle visait notamment la construction de 600 places supplémentaires dans des villages d'enfants, ce qui a très bien fonctionné à en juger par le nombre d'appels à projet qui affluent dans l'Hexagone. Un travail réglementaire a été réalisé avec la Haute Autorité de Santé dans le but d'harmoniser, dans un guide applicable à l'échelle nationale, les pratiques d'évaluation des situations de danger. Enfin, il y a eu un important volet de négociation avec les syndicats et associations représentant les assistants familiaux, leurs employeurs privés et les Départements sur la question du statut d'assistant familial. *In fine*, la loi du 7 février 2022 comporte les mesures d'ordre législatif de cette stratégie globale, qui vise à améliorer la protection des enfants avant, pendant et après le placement et à favoriser le maintien de liens d'attachement.

► Qu'est-ce que cette loi a permis de faire évoluer dans la prise en charge des enfants à protéger ?

— Il y a quelques mesures phares dans cette loi qui constituent de réelles avancées. Je citerai en premier lieu, le contrôle des antécédents judiciaires de toutes les personnes – professionnels ou bénévoles – au contact des enfants ainsi que la création d'un fichier national des assistants familiaux qui doit empêcher qu'une famille d'accueil, dont l'agrément a été retiré dans un département, puisse exercer dans un autre. La mise en place de dispositifs de contrôle des établissements et de plans de sécurisation des enfants participe

de la même volonté de renforcer la sécurité des dispositifs d'accueil. La loi veille aussi à une meilleure prise en compte de la parole de l'enfant.

Cette loi œuvre également pour une meilleure préparation à l'autonomie. En repoussant de 18 à 21 ans l'accompagnement des enfants et en créant un droit au retour dans l'institution, la loi contribue à sécuriser les parcours des anciens enfants protégés. Travaillé dès l'âge de 16 ans, le projet pour l'autonomie doit apporter des solutions concrètes sur les volets logement, éducation, insertion professionnelle, garantir un subside minimum et maintenir un soutien éducatif après le placement. Cela concourt à éviter les sorties non préparées, encore trop fréquentes.

► Comment la notion d'attachement s'inscrit-elle dans la loi ?

— Toute personne se construit en s'appuyant sur des liens d'attachement multiples. C'est ce qui forge chacun de nous. Quand le lien avec les parents est abîmé ou rompu, la recherche d'un tiers de confiance peut permettre d'éviter le placement. Pendant le placement, les équipes éducatives doivent s'efforcer de multiplier les liens que l'enfant peut nouer. C'est la raison majeure pour laquelle la loi rend obligatoire le placement en fratrie et le parrainage ou le mentorat pour tous. L'obligation pour les associations et institutions de maintenir un lien avec le jeune, après sa sortie s'il le souhaite, est également réaffirmée*.

« Cette loi vise à améliorer la protection des enfants – avant, pendant et après le placement – et à favoriser le maintien de liens d'attachement. » —

► La loi de 2022 est-elle correctement mise en œuvre ?

— Sur un certain nombre de points évoqués ci-dessus, la loi donne une direction, mais il faut comprendre que du temps est nécessaire pour que les choses se déploient, irriguent et infusent les pratiques professionnelles. Prenons l'exemple du tiers de confiance. Cette disposition a un vrai effet transformatif mais elle ne va pas être intégrée instantanément dans la pratique. En revanche, il est inadmissible que certains décrets d'application ne soient pas encore adoptés, à l'instar du décret sur les taux d'encadrement : la Protection de l'enfance est la seule à ne pas avoir de seuils minimaux en la matière. Cette loi, qui s'inscrit dans la continuité des lois de 2007 et 2016, n'est probablement pas parfaite mais elle va plus loin et les complète. L'heure n'est certainement pas à une nouvelle loi mais à faire en sorte que les lois qui ont été votées s'appliquent.

► Quel regard portez-vous sur ACTION ENFANCE ?

— Le modèle des villages d'enfants est au croisement de ce que le meilleur de la famille et de la vie en collectivité peuvent apporter. Il m'a fortement inspiré, tout comme j'avais été très intéressé par la mise en place d'ACTION* et le maintien inconditionnel du lien après le placement. Je pense qu'« ACTION ENFANCE fait son cinéma » est une belle initiative. Très souvent, dans la pensée collective et la parole publique, le droit à la culture et aux loisirs vient après toutes les autres préoccupations. Or ce sont aussi des droits qui font de vous un citoyen plein et entier, quelle que soit votre vulnérabilité. ❀

* Cette disposition figurait déjà dans le plan de lutte contre la pauvreté.

Du répit pour Liam

Petite boule d'énergie toujours en effervescence, Liam souffre de troubles du comportement et de troubles de l'attachement. Plusieurs séjours lui ont été proposés par le dispositif AGILE pour l'aider à canaliser ses émotions, se recentrer et s'ouvrir aux autres.

Liam, 12 ans aujourd'hui, a été accueilli au Village d'Enfants et d'Adolescents de Bréviandes après plusieurs mesures de placement. Depuis l'âge de 5 ans, il a subi délaissement parental et carences affectives. Ce manque de soins et de réponse aux besoins les plus basiques ont créé un sentiment profond d'injustice et d'abandon qui se traduit par son incapacité à s'autoréguler. « *Liam est un enfant méfiant, indécis, provocateur et d'humeur très instable. Le plus souvent, il surréagit en se livrant à des pulsions inacceptables, à l'école comme au Village. Ceci nourrit chez lui une ambivalence et un faux self⁽¹⁾, décrit Hajer Akrouf, la psychologue du Village. C'est aussi un garçon très intelligent, avenant et respectueux. Il comprend tout très vite, est toujours le premier à terminer ses exercices mais se dévalorise en permanence. Il est tellement impatient et accaparant qu'il finit par être rejeté par ses enseignants.* » Perturbant trop la classe, il a été exclu, puis rétrogradé dans la classe inférieure. Clairement, l'école voulait s'en débarrasser. Inacceptable pour l'équipe du Village qui a cherché une issue à cette situation douloureuse et néfaste pour Liam.

UN LONG PARCOURS DE RECONSTRUCTION

— En accord avec les équipes éducatives, la psychologue a sollicité le dispositif AGILE

pour faire un travail personnalisé avec Liam. Objectif : lui permettre de se recentrer, prendre conscience de ses compétences, travailler sa relation à l'attachement. « *Liam n'a pas de réelles passions. Tout ce qui est abstrait l'ennuie profondément. C'est juste une boule en effervescence qu'il faut rassasier* », analyse Hajer Akrouf. En novembre 2023, puis janvier et mars 2024, Liam a bénéficié de trois séjours AGILE. Au programme : des randonnées, des sorties à vélo, des visites de musées ou de châteaux, des pique-niques. « *Cela pourrait ressembler à des vacances, mais ce n'en sont pas ! Le but est de travailler en profondeur sur sa personnalité, ses valeurs, ses compétences* », poursuit la psychologue. Après des débuts difficiles, petit à petit, Liam s'est ouvert. À l'issue du troisième séjour, il a fait savoir qu'il aimerait bien retourner chez l'agriculteur avec lequel il avait passé du temps. « *Alors qu'il faisait jusque-là un blocage sur toute forme d'apprentissage, auprès de ce monsieur, il a pris du plaisir à apprendre* », indique Hajer Akrouf.

S'OUVRIR À D'AUTRES HORIZONS

— « *Il faut bien avoir conscience qu'un tel travail de réparation doit s'inscrire dans la continuité, avec des séjours répétés en dehors du Village, de cette enceinte qui, peut-être, enferme l'enfant dans sa problématique* », poursuit-elle. En parallèle,



l'équipe du Village a cherché une alternative à la scolarité ordinaire. Prochainement, il intégrera un institut thérapeutique éducatif et pédagogique dont l'un de ses camarades lui a dit que c'était un petit paradis. Sur place, il sera pris en charge par des éducateurs spécialisés, un psychologue,

« **Cela pourrait ressembler à des vacances, mais ce n'en sont pas !** » —

HAJER AKROUF,
PSYCHOLOGUE AU VILLAGE D'ENFANTS
ET D'ADOLESCENTS DE BRÉVIANDES

une orthophoniste et une psychomotricienne. « *Depuis quelque temps, je n'entends plus parler de Liam. C'est le signe qu'il commence à s'apaiser, à se poser. Il sait que l'on a trouvé une solution pour sa scolarité. Nous parvenons à le convaincre qu'il a de réelles compétences. Je le trouve davantage tourné vers les autres. Il fait de grands progrès sur le plan de l'intelligence émotionnelle. C'est multifactoriel, mais AGILE y a beaucoup contribué* », conclut la psychologue. ☘

(1) Construction d'une carapace, d'un masque, d'une fausse personnalité pour s'adapter à ce que la personne pense que la société attend d'elle.

Pour des raisons de confidentialité la photo et le prénom du petit garçon ont été modifiés.



Depuis 2022, la Fondation ACTION ENFANCE a mis en place le dispositif AGILE qui vise à proposer, aux enfants et aux adolescents qui en ont besoin, des séjours d'apaisement en dehors du Village où ils vivent.

De formidables temps de répit qui leur permettent de prendre de la distance avec le Village et leur environnement quotidien. Jusqu'à présent, ces séjours s'adressaient à de petits groupes. Dans le cas de Liam, le travail individuel s'est imposé. Le principe reste le même : partir huit à dix jours, en van ou sous la tente, pour vivre d'autres expériences, faire de nouvelles rencontres hors les murs. « *Le bénéfice attendu est un ressourcement qui passe notamment par le voyage, la partance, la découverte de nouveaux horizons et une reconnexion à la nature* », note Angélique Navet, responsable du dispositif AGILE d'ACTION ENFANCE. Ce dispositif unique est financé à 100 % grâce à la générosité des donateurs. ☘

ENVIE DE TRANSMETTRE



COMMENT TRANSMETTRE SES BIENS à deux fondations ?

Parfois, le choix de la transmission de ses biens va se porter sur deux fondations, qui correspondent à deux causes importantes par rapport à notre histoire. Comment procéder pour gratifier autant l'une que l'autre ? C'est la question que nous pose Mme J. de Villejuif.

« Je souhaiterais vous laisser la moitié de mes biens et l'autre moitié irait à une autre fondation. Comment dois-je le formuler ? »

Sans répartition précise et détaillée de vos biens (par exemple : je lègue mon appartement à telle fondation, ce bien meuble à telle autre fondation, etc.) et sans assignation de parts, il s'agit de plusieurs legs universels que vous pouvez formuler comme suit :

« Ceci est mon testament révoquant toute disposition antérieure.

Je soussigné (e) (nom, prénoms, domicile, date et lieu de naissance) institue pour légataires universelles :

la Fondation ACTION ENFANCE, dont le siège est à PARIS (14^e), 4 rue du Texel ;

la Fondation (la dénommer et indiquer son siège).

À....., le Signature.....

En pareil cas, on parle d'institution conjointe, chaque légataire ayant des droits égaux.

Si, pour des raisons diverses, l'un des légataires désignés ne pourrait recueillir son legs, l'autre légataire aurait vocation à le recevoir en totalité.

Attention

Si vous spécifiez dans votre formulation « (...) institue pour légataires universelles, à raison de moitié chacune, la Fondation ACTION ENFANCE et la fondation xxx », la part de chaque fondation ne pourrait être augmentée et la part non appréhendée par une des fondations légataires reviendrait à vos héritiers légaux.

un conseil

sur les legs, assurances-vie et donations ?

N'HÉSITEZ PAS À ME CONTACTER

❶ Par courrier : ACTION ENFANCE – Kristel Cohen,
4, rue du Texel 75014 Paris

❷ Par téléphone : 01 53 89 12 44

❸ Par e-mail : kristel.cohen@actionenfance.org

Demandez notre brochure *Donations, legs, assurances-vie* et notre lettre d'information *Merci*.

KRISTEL COHEN
RESPONSABLE DES LEGS,
ASSURANCES-VIE
ET DONATIONS



la Fondation
et vous



MARIE BLONDEL
RESPONSABLE
DES RELATIONS AVEC
LES BIENFAITEURS

**Chères amies,
chers amis,**

Grandir avec ses frères et sœurs, dans un environnement chaleureux et stable, est essentiel pour la reconstruction des enfants victimes de maltraitements ou de graves négligences. Mais il est tout aussi important de leur donner la certitude qu'ils comptent pour les adultes qui les entourent, qu'ils peuvent compter sur eux, même au-delà de leur placement.

En tant que fidèles soutiens de notre action, vous faites partie de ces adultes présents à leurs côtés. C'est pourquoi la mobilisation de chacun est précieuse. Elle permet de raviver chez ces enfants des sentiments parfois oubliés : se sentir entourés, soutenus et accompagnés. Des émotions qui prennent une résonance particulière en cette période de fin d'année, synonyme de retrouvailles et de partage. Car bon nombre d'entre eux ne passeront pas Noël avec leurs parents.

Nous sommes conscients que l'année écoulée a pu être difficile pour certains de nos bienfaiteurs, qui n'ont pas toujours pu renouveler leur soutien. Toutefois, à travers ce numéro de Grandir Ensemble, nous espérons que vous comprendrez que la valeur de votre engagement dépasse largement son aspect financier. Elle réside avant tout dans votre présence aux côtés des enfants que nous accueillons, et dans l'espoir et la stabilité que vous leur apportez.

En cette fin d'année, votre soutien, sous toutes ses formes, est inestimable et nous vous en remercions chaleureusement.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année. ❀

❀ Retrouvez votre espace donateur sur www.actionenfance.org/espace-donateur

Vous avez dit capital social ?

Éclairée par la recherche-action qu'elle a menée entre 2019 et 2021, ACTION ENFANCE a bien compris l'importance du capital social, tant pour la reconstruction des enfants et des jeunes qu'elle accueille que pour leur vie après leur placement. Mais qu'est-ce que le capital social ?

Le capital social, c'est pouvoir « compter sur »

Le capital social renvoie à la capacité à mobiliser, à travers ses relations, des ressources diverses. Plus le capital social d'une personne ou d'une organisation est grand, plus celles-ci sont privilégiées dans les dynamiques sociales. Cette notion a été définie par le sociologue Pierre Bourdieu en 1979*.

Le capital social est une sorte de « compte en banque relationnel » dans lequel chacun peut puiser des ressources, trouver des solutions : une aide financière, un logement, un stage, un emploi. Cela implique une dimension verticale – au sens diversité sociale – et intergénérationnelle.

Un capital dont on hérite et que l'on peut faire grandir

- Le plus souvent, ce capital social est hérité de sa famille, ses parents, leur cercle amical, leur réseau.
- Il peut se fabriquer et s'enrichir :
 - en observant les adultes,
 - en découvrant d'autres modèles sociaux et familiaux, ce qui renforce l'aptitude à nouer des relations,
 - en maîtrisant les codes sociaux et règles de savoir-vivre,
 - en étant confronté aux relations adultes/enfants du monde qui nous entoure,
 - etc.

*Critique sociale du jugement



CHIFFRES CLÉS

Nombre d'adultes sur qui l'enfant/jeune peut compter



- Non réponse
- Aucun adulte
- 1 adulte
- 2 ou 3 adultes
- 4 adultes et plus

Sources : Recherche-action sur le capital social / ACTION ENFANCE / 2019-2021

Pourquoi est-il difficile pour un enfant placé de se forger un capital social ?

- **Pour des raisons individuelles** : liées à l'identité d'enfant placé, à la peur de la stigmatisation, au manque de confiance en soi et à la défiance envers les autres qui découlent des traumatismes du placement et/ou d'un trouble de l'attachement
- **Pour des raisons institutionnelles** : le Village d'Enfants et d'Adolescents est un cocon, où l'on peut parfaitement vivre replié entre soi. C'est aussi une institution où les possibilités d'explorer et d'expérimenter sont plus limitées que dans une famille. Aussi bienveillante soit-elle, l'institution a d'abord pour mission de protéger l'enfant

Comment aider les enfants accueillis dans les Villages ACTION ENFANCE à se constituer un capital social ?

Ouvrir les Villages vers l'extérieur

- **Faciliter la venue de bénévoles** à l'intérieur des Villages, que ce soit pour du soutien individuel ou des animations collectives
- **Développer les rencontres** : permettre à des personnes extérieures (associations, entreprises ...) de mener des actions avec les enfants au Village ou à l'extérieur
- **Organiser des activités** qui fassent intervenir des talents et compétences au sein des Villages (ex. ACTION ENFANCE fait son cinéma)

Aider les enfants et les jeunes à se projeter

- Offrir la possibilité d'expérimenter divers environnements dans le cadre de loisirs et de vacances notamment
- Favoriser les rencontres et les liens durables avec des personnes qui ne sont pas rémunérées pour s'occuper d'eux (parrainage, mentorat)
- Les aider à préparer leur avenir professionnel en favorisant les expériences diverses d'observation (stages) et en leur permettant de découvrir des professionnels de tous horizons (contacts entreprises, mentorat, tutorat)

UNE RECHERCHE-ACTION pour mieux évaluer le capital social des enfants et se donner les moyens d'agir

Et si l'autonomie des jeunes adultes sortant de l'Aide sociale à l'enfance dépendait du capital social acquis durant leur enfance et adolescence ? Et si la constitution, l'élargissement et l'enrichissement du capital social, dès le plus jeune âge, amélioreraient le quotidien et le vécu du placement tout au long de l'enfance ?

Ce sont les questions auxquelles tente de répondre la recherche-action commanditée par ACTION ENFANCE et conduite par les sociologues Aude Kerivel et Patrick Dubéchet entre 2019-2021. <https://www.actionenfance.org/actualites/second-rapport-sur-le-capital-social-des-enfants-adolescents/>



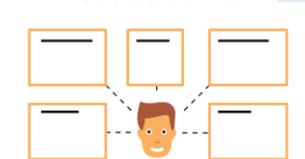
UN SOCIOGRAMME pour comprendre l'environnement social des enfants et des jeunes accueillis

Le sociogramme permet de faire un état des lieux des liens des enfants et des jeunes, et donc de pouvoir faire une évaluation de leur potentiel capital social.

Cet outil a plusieurs vertus :

- donner la parole aux jeunes pour évoquer les personnes importantes pour eux ;
- identifier leurs espaces de socialisation.

SOCIOGRAMME





© Pexic/istockphoto

LES PLUS GRANDS MALHEURS FRAPPENT AUSSI LES PLUS PETITS

Aidez-nous à les protéger
avec leurs frères et sœurs en danger

Faites un don sur
www.toutpetits.actionenfance.org
ou scannez le QR code suivant

